



Directives de présentation des articles

Politique de la revue

- La revue ne publie que des textes inédits. Les manuscrits déjà publiés ailleurs ou devant l'être ne pourront être acceptés. Les auteurs sont tenus d'aviser la rédaction de tout projet de publication concurrent.
- En publiant dans la revue *Lien social et Politiques*, l'auteur cède et assigne tous les droits d'auteurs liés à l'article. Ils doivent donc télécharger, remplir et signer le formulaire de droit d'auteur qui se trouve à l'adresse électronique suivante : <http://www.lsp.umontreal.ca/instruc_droit_FR.html>. Ce formulaire signé doit être envoyé au même moment que la version définitive de l'article. L'adresse postale du secrétariat se trouve dans le formulaire.
- La revue fournit aux auteurs 1 exemplaire du numéro ainsi que les tirés à part. Chaque auteur doit communiquer sur le formulaire de droit d'auteur l'adresse à laquelle il désire recevoir ses exemplaires du numéro et ses tirés à part. La revue ne donne pas la version .PDF de l'article aux auteurs. Cette version est disponible sur abonnement à la version électronique au <http://www.erudit.org>

Protocole de présentation des articles

Tout article ne respectant pas les consignes éditoriales sera retourné à l'auteur pour correction immédiate.

- La **longueur** des articles sera **au maximum** :
 - de 20 à 25 pages, double interligne, Times 12, marges (supérieure, inférieure, droite et gauche) 2,5 cm, bibliographie non comprise;
 - de 35 000 à 40 000 signes, bibliographie comprise.
- Joindre un **résumé d'une centaine de mots**, comptés comme faisant partie de l'article.
- La **première page** comprend le titre de l'article, le nom de l'auteur, le titre et l'affiliation professionnelle complète de l'auteur (et non uniquement le sigle), les adresses civique et électronique de l'auteur, *ainsi que le résumé*.
- Inclure tous les accents sur les noms, y compris sur les majuscules.
- Les **tableaux, graphiques et figures** sont numérotés de façon à ce qu'il soit possible d'y faire référence dans le texte.

- Les **références bibliographiques**, intégrées au texte, comprennent le nom de famille de l'auteur, l'année de publication et le(s) numéro(s) de page :

Exemples :

(Martin, 1996 : 33)

(Dufour, 2004a : 67)

(Quéniart et Hurtubise, 2005 : 92-93)

- Les **notes** sont numérotées de façon continue et réunies à **la fin de l'article**. Le détail des données bibliographiques n'est pas présenté dans les notes, mais bien dans la bibliographie, à la fin de l'article.
- La **bibliographie** est une bibliographie intégrée : tous les types de documents sont donc rassemblés dans une seule liste. Elle suit l'ordre alphabétique des auteurs et **respecte rigoureusement les règles** qui suivent, surtout l'ordre des noms et prénoms ainsi que les règles de ponctuation. Il faut inclure toutes les informations, surtout le lieu de publication et le nom de la maison d'édition ou de l'éditeur, ainsi que les pages, s'il y a lieu.
 - Dans la bibliographie, tous **les noms de famille d'auteur** sont en majuscules (mettre les *accents*, s'il y a lieu) (ex : THÉRIAULT). En revanche, dans les références, seule la première lettre est en majuscule (ex : Thériault).
 - Le nom précède le prénom (ou les initiales) **uniquement pour le premier** auteur mentionné dans une entrée de la bibliographie.
 - S'il y a lieu, le nom de la collection (qui apparaît entre guillemets français) et le numéro d'une série peuvent être indiqués à la suite du nom de l'éditeur.
- **LIVRE**. Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'ouvrage (en italiques). Lieu de publication, nom de l'éditeur.

Exemples :

CASTEL, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Fayard.

STREECK, Wolfgang et Kathleen THELEN. 2005. *Beyond Continuity : Explorations in the Dynamics of Advanced Political Economies*. Oxford, Oxford University Press.

- **ARTICLE DE REVUE**. Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'article (entre guillemets français), titre de la revue (en italiques), volume de la revue, numéro de la revue, mois ou saison de parution : numéro de la première et de la dernière page de l'article.

Exemples :

NOËL, Alain. 1996. « Vers un nouvel État-providence ? Enjeux démocratiques », *Politique et Sociétés*, 30 : 4-11.

WILSON, Kathleen, Michael JERRETT et John EYLES. 2001. « Testing relationships among determinants of health, health policy, and self-assessed health status in Quebec », *International Journal of Health Services*, 31, 1 : 67-89

- **ARTICLE DANS UN LIVRE COLLECTIF**. Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'article (entre guillemets français), préposition « dans », prénom et

nom du responsable de la publication, suivi de la mention appropriée entre parenthèses (dir., coord.). Titre de l'ouvrage (en italiques). Lieu de publication, nom de l'éditeur : numéro de la première et de la dernière page de l'article.

Exemples :

POCHET, Philippe. 2004. « Belgium : Monetary Integration and Precarious Federalism », dans Andrew MARTIN et George ROSS (dir.). *Euros and Europeans : Monetary Integration and the European Model of Society*. Cambridge, Cambridge University Press : 201-225.

BUÉ, Nicolas, Fabien DESAGE et Laurent MATEJKO. 2004b. « L'intercommunalité sans le citoyen. Les dimensions structurelles d'une moins-value démocratique », dans Rémy LE SAOUT et François MADORÉ (dir.). *Les effets de l'intercommunalité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes: 39-58.

- **RAPPORTS, CONFÉRENCES.** *Il existe plusieurs types de document de ce genre. En voici quelques exemples pour repérer celui qui se rapproche le plus du cas particulier.*

Exemples :

Rapport dans un document officiel : JADOT, Michel. 1999. « Question sociale, problèmes de société : réponses d'hier et d'aujourd'hui », dans MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL. *La politique fédérale de l'emploi. Rapport d'évaluation 1998*. Bruxelles, Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail : 13-37.

Rapport de recherche : BESSIN, Marc et Marie-Hélène LECHIEN. 2000. *Soignants et malades incarcérés. Conditions, pratiques et usages des soins en prison*. Paris, Rapport de recherche EHESS.

Document officiel : HAUT COMITÉ CONSULTATIF DE LA POPULATION ET DE LA FAMILLE. 1962. *Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, présidée par Pierre Laroque*. Paris, La Documentation française.

Document officiel : NOUVEAU-BRUNSWICK. 2005. *Canada-New Brunswick Labour Market Agreement for Persons with Disabilities 2005-2006 Annual Plan*. Fredericton, Ministère des Services familiaux et communautaires.

Communication de colloque : DESAGE, Fabien. 2006. « Faut-il que rien ne change pour que les institutions intercommunales changent ? Portée et limites des théories néo-institutionnalistes dans les processus d'institutionnalisation de la communauté urbaine de Lille », Communication aux journées d'études de l'Association française de science politique : *les politiques publiques à l'épreuve de l'action territoriale*. Grenoble, 15-16 juin. <<http://www.pacte.cnrs.fr/Seminaires/06-06-15et16.htm>>.

Acte de colloque : FONTAN, Jean-Marc, Benoit LÉVESQUE et Juan Luis KLEIN. 2003. *Rendez-vous Montréal 2002*. Actes de colloque. Montréal, ARUQ-ÉS/Université du Québec à Montréal, T-02-2003.

- **DOCUMENT ÉLECTRONIQUE**

Exemples :

MINISTRES RESPONSABLES DES SERVICES SOCIAUX. 1998. *À l'unisson : une approche canadienne concernant les personnes handicapées*. <http://www.socialunion.ca/pwd/unison/unison_f.html>. Page consultée le 15 février 2006.

CANADA. 1999. *Un cadre visant à améliorer l'union sociale pour les Canadiens : entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux*.

<http://www.socialunion.ca/news/020499_f.html>. Page consultée le 8 novembre 2005.

- **RÉFÉRENCES MULTIPLES AU MÊME AUTEUR ET DE LA MÊME ANNÉE**

Exemples :

FASSIN, Didier. 1998a. « Les politiques de la médicalisation », dans Pierre AÏACH et Daniel DELANOË. *L'ère de la médicalisation*. Paris, Éditions Economica : 1-14.

FASSIN, Didier. 1998b. « Politique des corps et gouvernement des villes. La production locale de santé publique », dans Didier FASSIN (dir.). *Les figures urbaines de la santé publique*. Paris, La Découverte : 7-46.

Les auteurs qui transmettent la dernière version (acceptée) de leur texte par courrier électronique doivent s'assurer que la hiérarchie des titres de leur article, les signes spéciaux et la mise en forme auxquels ils tiennent sont très clairement indiqués. Nous devons être en mesure de les identifier s'il advenait un problème dans la transmission électronique du texte.

Il est très important que les auteur(e)s respectent le protocole de rédaction de la revue *Lien social et Politiques* afin d'éviter tout délai dans le processus éditorial.

Merci.